



Nouveau Plan de Déplacements d'Administration de la Ville de Grenoble - 2015-2018 :

Augmenter l'usage du vélo et atteindre l'objectif de 50 % des agents bénéficiaires en 2018

Depuis 2002, la Ville de Grenoble a mis en place un Plan de Déplacements d'Administration (PDA) afin d'inciter les agents à réduire l'usage de la voiture individuelle au profit d'autres modes de transport moins polluants. **27 % des agents** en bénéficient actuellement via notamment le remboursement des abonnements de transports en commun.

Au dernier Conseil municipal, la Ville de Grenoble a décidé de **donner une nouvelle impulsion** à ce dispositif, en **priviliégiant l'usage du vélo** et en **élargissant le bénéfice du PDA** aux agents qui ne pouvaient pas encore en profiter. L'objectif est d'atteindre **50 % des agents d'ici à 2018**.

Les **principales mesures** du nouveau PDA pour la période 2015-2018 :

- Ouverture du PDA aux agents **contractuels de moins de 6 mois** ;
- Développement de la **pratique du vélo** avec la mise à disposition facilitée de vélos de service pour **les déplacements professionnels** mais aussi **jusqu'au domicile** et augmenter le nombre d'espaces de stationnement vélo ;
- Développement de la **diversité des modes de déplacement**, notamment pour les agents se déplaçant à vélo qui auront la possibilité de bénéficier en même temps des remboursements de tickets de transports en commun ;
- Mise en place de formations à **l'éco-conduite**.

Relevez le défi Mobilité - jeudi 4 Juin 2015 de 7h30 à 9h30 sur 25 sites (contre 17 l'année dernière) de la Ville de Grenoble et du CCAS

La Ville de Grenoble et son CCAS organisent ce jeudi 4 juin un temps fort sur plusieurs sites de la collectivité pour **promouvoir les mobilités alternatives** : marche, vélo, covoiturage, transports en commun, ... pour **les déplacements domicile-travail**. Une centaine d'agents volontaires sont mobilisés pour coordonner, informer et relever le défi mobilité.

Cet événement est organisé à l'occasion de l'opération « **Au travail, j'y vais autrement !** », lancée par la **Région Rhône Alpes et l'ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui propose de sensibiliser les entreprises et collectivités aux modes de déplacements moins polluants.

Comptant sur vous pour relayer l'information,

Bien cordialement,

Service presse - Loubna Bouhrizi 04 76 76 39 24 / 06 26 57 19 77

Service Presse - 11, boulevard Jean Pain - B.P 1066 - 38021 Grenoble Cedex 1

☎ 04 76 76 39 24 - 📠 04 76 51 29 16

e-mail : presse@grenoble.fr